

## **DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY**

# LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;

Vu la circulaire N°2000-033 du 1er mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les

établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;

Vu la proposition du directeur de département Génie énergétique du 26 aout 2025.

# DECIDE

#### Article 1er

Sont nommés membres du jury de 3<sup>ème</sup> année, pour les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> semestre pour l'année universitaire 2025-2026 du département Génie énergétique parcours EP, les enseignants suivants :

-ARROUCH David

-RENOU Bruno - président du jury

-BENARD Pierre

-RENOULT Marie-Charlotte

-COUSIN Jean

-TALBAULT Martine

-MAZUR Marek

-XAVIER Pradip

-MEUNIER-GUTTIN Siegfried

#### Article 2

Le directeur du département Génie énergétique, Bruno RENOU, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement d président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie luimême.

### Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray Le 26 aout 2025

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA



## **DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY**

## LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;

Vu la circulaire N°2000-033 du 1er mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les

établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;

Vu la proposition du directeur de département Génie énergétique du 26 aout 2025.

#### DECIDE

#### Article 1er

Sont nommés membres du jury de 4<sup>ème</sup> année, pour les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> semestre pour l'année universitaire 2025-2026 du département Génie énergétique parcours EP, les enseignants suivants :

-ARROUCH David -MEUNIER-GUTTIN Siegfried

-BENARD Pierre -RENOU Bruno – président du jury

-BIOCHE Kevin -RENOULT Marie-Charlotte

-LODATO Guido -RIBERT Guillaume

-MAZUR Marek -XAVIER Pradip

# Article 2

Le directeur du département Génie énergétique, Bruno RENOU, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement d président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie luimême.

#### Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray Le 26 aout 2025

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA



# **DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY**

## LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;

Vu la circulaire N°2000-033 du 1er mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les

établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;

Vu la proposition du directeur de département Génie énergétique du 26 aout 2025.

#### DECIDE

#### Article 1er

Sont nommés membres du jury de 5<sup>ème</sup> année, pour les 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> semestre pour l'année universitaire 2025-2026 du département Génie énergétique parcours EP, les enseignants suivants :

-ARROUCH David

-GRISCH Frédéric

-BENARD Pierre

-LODATO Guido

-BIOCHE Kevin

-RENOU Bruno - président du jury

-CARPENTIER Jean-Baptiste

-TALBAULT Martine

-COUSIN Jean

#### Article 2

Le directeur du département Génie énergétique, Bruno RENOU, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement d président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie luimême.

# Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray Le 26 aout 2025

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA